

## Rapport sur le Covid-19 au Burundi

SEPTEMBRE 2021

### Introduction

Des signes d'une prise de conscience de la gravité de la pandémie de Covid-19 se sont multipliés au cours de ce mois de septembre. A commencer par le dépistage obligatoire de tous les élèves du secondaire avant la rentrée scolaire, ensuite les différentes mesures contraignantes, notamment des amendes, pour le respect des mesures barrières prises par les administratifs à différents niveaux dans le pays. Parallèlement, les chiffres n'ont cessé d'augmenter.

Néanmoins, au sommet de l'Etat, cette même période n'a pas dérogé à la règle dans le déni et les contradictions qui ont toujours caractérisé les plus hautes autorités depuis l'apparition du coronavirus au Burundi. Plus d'un ont été surpris par le voyage du Chef de l'Etat à New York où il a participé à l'Assemblée générale des Nations Unies. Evariste Ndayishimiye a déclaré qu'il ne s'était pas fait vacciner, alors que c'est obligatoire pour fouler **du pied** le sol américain. En plus, le même président de la République a reconnu à demi-mot la gravité du virus dans le pays devant la même AG de l'ONU, mais s'est toutefois gardé de dire quoi que ce soit sur la vaccination.

### 1. L'unique et seule régularité positive dans la lutte contre le Covid-19

Il s'agit du dépistage des élèves du secondaire. Pour la deuxième fois, le gouvernement a décidé de faire tester les élèves ainsi que le corps professoral avant la rentrée scolaire prévue le 13 septembre. Ainsi, la veille, l'on a observé, à travers le pays, de longues files de jeunes gens devant les centres de dépistage. Cette campagne de dépistage avait été fixée du 10 au 14 septembre. Mais cela n'a pas empêché de faire un triste constat : une rentrée scolaire à double vitesse. Il s'est en effet avéré que nombre d'élèves n'ont pas respecté la directive de se faire dépister au Covid-19 avant de retourner à l'école. C'est le cas par exemple de la province Kayanza où certaines écoles ont enregistré très peu de candidats à la rentrée, ceux qui n'ont pas été testés ayant été refusés d'intégrer ces établissements. Une situation contraire à celle de Muyinga où les élèves ont répondu massivement à la campagne de dépistage au Covid-19 avant de regagner leurs écoles, comme l'a rapporté la radio Inzamba Agateka Kawe.

## 2. Des mesures d'administratifs souvent non suivies d'effet et sources de spéculation

L'un des signes forts de la prise de conscience de la gravité de la pandémie dans le pays, ce sont les décisions qui sont prises ici et là, pour contraindre les populations à se protéger contre le virus. Ainsi, le maire de la ville de Bujumbura n'y est pas allé de main morte, déclarant qu'une amende d'au moins 100 000 francs burundais sera infligée à toute personne qui sera attrapée sans masque dans un lieu à forte concentration de personnes. De son côté, le gouverneur de Ruyigi a fixé l'amende entre 5 000 et 10 000 francs pour la même infraction, tandis qu'une personne qui entre dans un lieu public sans se laver les mains devra verser 1 000 francs. De son côté, l'administrateur de Ngozi a mis en garde les personnes testées positives au Covid-19 qui continuent de vaquer à leurs activités qu'elles seront exemplairement sanctionnées parce qu'elles exposent les autres au risque de contamination.

Dans la ville de Rumonge, le gouverneur a semblé plus rigoureux que les autres, en mettant en place une équipe forte de dizaines de personnes chargées de collecter l'argent issu des amendes infligées aux personnes qui ne respectent pas les mesures barrières. Mais les mêmes agents collecteurs se prêtent à une certaine spéculation et ne délivrent pas de reçus après perception de l'argent. Ce qui fait craindre à la population que les sommes ainsi collectées pourraient être détournées.

Une autre mesure, plutôt étonnante, est celle du ministre de l'Intérieur et président du Comité national de riposte contre le Covid-19 : il a institué que les fêtes et cérémonies à caractère social ne sont désormais permises que durant le weekend (samedi-dimanche), ces fêtes constituant, selon le ministre, un facteur de propagation du virus. « *Mais le Covid-19 ne prend pas de congé le weekend !* », a ri tristement un habitant de la mairie de Bujumbura, qui venait de perdre un frère après avoir participé à une fête un dimanche !

Nonobstant le ton, parfois sévère, de ces autorités administratives et les écrits relatifs à ces mesures, le constat reste le même que pour les mois précédents : les mesures barrières ne sont pas respectées par la population, voire par les mêmes autorités qui les mettent en place. L'exemple le plus frappant est celui de Jimmy Hatungimana, le maire de la ville de Bujumbura. Le 23 septembre, alors qu'il était allé accueillir l'athlète Francine Niyonsaba à l'aéroport

international de Bujumbura, la foule compacte à côté de laquelle se trouvait le maire ne se souciait pas des mesures barrières et encore moins du port de masque. De même, un correspondant de la radio Inzamba a vu le Premier ministre, Alain-Guillaume Bunyoni, dans une église, sans porter le masque et où la distanciation n'était pas observée.

Les médias, particulièrement ceux en exil, rapportent quotidiennement des informations sur le non-respect des mesures barrières à travers le pays, notamment dans les bus de transport en commun où les passagers ne mettent le masque qu'à la vue des policiers.

### 3. Scandale au sommet et contradiction à l'AG de l'ONU

« *Je ne suis pas vacciné, c'est Dieu qui me protège !* » Ainsi a rétorqué Evariste Ndayishimiye, à un journaliste qui lui posait la question de savoir s'il s'était fait vacciner avant de se rendre à New York, où il devait participer à la 76<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Faux, et archifaux, crient des observateurs avisés. « *Personne ne peut se rendre aux Etats-Unis sans avoir été préalablement vacciné, fut-il un Chef d'Etat* », affirment des sources burundaises vivant aux USA, dont des journalistes de la Voix d'Amérique.

Il n'en fallait pas plus pour titiller des sceptiques et pourfendeurs de la politique de déni des autorités burundaises, dont le président de la République. Ainsi, le professeur d'universités en Belgique Libérât Ntibashirakandi s'est fendu d'un long texte où il fustige l'attitude qu'il qualifie de mensongère d'Evariste Ndayishimiye. « *Il s'agit d'une honte pour l'institution présidentielle burundaise. Au lieu d'assumer, le président se cache. Il n'apparaît pas. Il fuit le regard. Il échappe aux médias. Seul, il se protège. Lui seul (et sa suite) peut voyager parce qu'en fin de compte, lui seul accède à ce « sésame » qu'est le PASS COVID-19* », constate entre autres l'universitaire.

Au pays, Evariste Ndayishimiye n'a de cesse de s'en prendre aux journalistes qui rapportent les ravages de la pandémie, affirmant que les Burundais « *sont blindés* » face au Covid-19. Mais aussitôt devant l'AG de l'ONU, le n°1 burundais a reconnu que la pandémie est un fléau qui affecte le monde entier, le Burundi y compris, et que c'est un problème que le gouvernement prend très au sérieux, appelant même au renforcement de la coopération internationale pour en venir à bout. Il faut relever deux contradictions dans ses propos : premièrement, le pouvoir burundais n'a jamais mis en place une politique claire de lutte contre le

Covid-19, de deux, la coopération internationale se décline par la distribution de vaccins à travers des programmes internationaux à l'instar COVAX ou encore par la coopération bilatérale. Or les autorités burundaises ont toujours rejeté toute possibilité d'organiser une vaccination de la population, clamant d'ailleurs avec une arrogance sans égale que « *tous ceux qui veulent donner des vaccins sont les bienvenus, mais ils seront juste stockés quelque part* ». Nous citons ici Gervais Ndirakobuca, "super ministre" et président du Comité national de riposte contre le Covid-19. Et, pour preuve de cette fuite en avant, le même Evariste Ndayishimiye n'a pas prononcé un seul mot sur la vaccination en s'adressant à l'AG de l'ONU.

#### **4. La situation va de mal en pis**

Au Burundi, le nombre de nouveaux cas rapportés au cours des trois premières semaines de septembre 2021, laissait voir une augmentation de 208% par rapport au nombre de cas du mois précédent : le pays n'a jamais connu une telle flambée des cas de Covid-19, ont affirmé les observateurs, dont des spécialistes de la santé. Encore que, pour ces derniers, les statistiques officielles sont de loin en deçà de la réalité. Les aspects des deux chapitres précédents : le manque de rigueur dans le suivi de l'application des mesures barrières et le déni expliqueraient principalement cet état de fait.

Et si le gouvernement admet 14 décès dus à la pandémie, depuis l'apparition du coronavirus en mars 2020 au Burundi, des familles ne cessent de déplorer des pertes des leurs emportés par le Covid-19. Mais les administratifs à la base ainsi que des Imbonerakure, les jeunes du parti au pouvoir, exercent une terreur auprès des proches des victimes pour qu'ils ne déclarent pas la raison de la mort des leurs.

Mais le ministre de la Santé lui, trouve toujours des raisons de s'enthousiasmer de la situation : « *Malgré la recrudescence des cas de nouvelles contaminations dans la ville de Bujumbura et dans d'autres centres urbains, le taux de contamination ou de positivité au niveau national reste inférieur à 5% tandis que le taux de guérison est supérieur à 97%* », a estimé le Dr Thaddée Ndikumana.

#### **5. Des boucs émissaires, encore et encore**

Après les journalistes Esdras Ndikumana et Antoine Kaburahe (évoqués dans le rapport de juillet - août), le pouvoir s'est trouvé un autre coupable : « *La diaspora*

*est responsable de la propagation du Covid-19 dans notre pays ».* C'est la nette accusation du président de l'Assemblée nationale, Daniel Gélase Ndabirabe, au terme de quelques semaines de travail sur terrain d'un certain nombre de membres de la diaspora burundaise, pourtant proche du pouvoir. Pour cette autorité en effet, le Burundi a accueilli courant août dernier beaucoup de ses ressortissants de la diaspora qui auraient été des porteurs du Covid-19 et qui ne l'auraient déclaré qu'à leur retour dans leurs pays d'accueil.

Cependant, ces propos sont jugés discutables par une opinion qui indique que même avant la venue de la diaspora, la pandémie existait au Burundi. De plus, tout voyageur qui entre au pays est soumis à un test de Covid-19. Une autre opinion est d'avis qu'en plus des réfugiés qui rentrent massivement des différents pays d'accueil et dont certains sont contaminés par la pandémie, et surtout la négligence dans l'observation des mesures barrières, notamment dans des endroits publics ou alors dans des meetings organisés par les autorités sont parmi les principales causes de la forte propagation du virus.

## **6. Les médias œuvrant au Burundi pourraient-ils être enfin autorisés de parler de la situation du Covid-19**

Tournée la page Esdras ? C'est en tout cas ce que l'on pourrait être tenté de croire avec cet « atelier-médias au cœur de la lutte contre le Covid-19 au Burundi ». Une initiative du ministère burundais de la Santé et de l'OMS. Cette formation s'est déroulée les 16 et 17 septembre 2021. Les hommes et femmes des médias ont subi un recyclage sur les symptômes et la prise en charge du Covid-19, une façon de se familiariser avec les nouvelles données sur la pandémie afin de mieux sensibiliser la population.

Mais le souvenir est encore frais dans les esprits de la mise en garde du Chef de l'Etat à travers ses propos de dénigrement tenus à l'endroit des journalistes Esdras Ndikumana de RFI et Antoine Kaburahe, fondateur du groupe Iwacu. Ils étaient épinglés pour avoir traité des informations sur le Covid-19 au Burundi. Il s'avère donc de difficile de croire que la liberté de rapporter la vraie situation sur la pandémie soit acquise d'office. Certes c'est un premier pas en avant, étant donné qu'au-delà de la censure subie par les médias sur le sujet, les médias eux-mêmes en étaient venus à s'autocensurer, de peur de subir le courroux du pouvoir.

## **7. Réduction des frais de dépistage sur les frontières et joie des voyageurs**

Un ouf de soulagement pour les voyageurs de part et d'autre de la frontière entre le Burundi et la République Démocratique du Congo. Tout voyageur entrant au Burundi via les frontières terrestres doit être comme d'habitude soumis à un test de COVID-19 dès son arrivée à la frontière. Mais le tarif a été revu à la baisse, puisque désormais, le paiement d'un montant de 15 dollars américains pour les étrangers et 15.000 francs burundais pour les nationaux sera exigé. Il faut rappeler que le double du montant était demandé auparavant.

### **Conclusion**

S'il faut voir le bon côté des choses, la balance commence peu à peu à s'équilibrer entre le bon et le mauvais, avec l'espoir que le premier l'emporte enfin sur le second. Car il faut avouer que, rarement, les précédents rapports faisaient état de décisions allant dans le sens de lutter réellement contre le Covid-19, même si elles ne sont pas encore bien observées et suivies. N'empêche que le flou règne encore quant à la véritable volonté et un possible engagement des autorités au plus haut niveau sur le vrai tournant dans cette voie : la vaccination de masse de la population qui n'en demande pas plus. Car, du Chef de l'Etat à ses subordonnés, dont le ministre de la Santé et le président du Comité national de riposte contre le Covid-19, le discours laisse encore à désirer, quand il ne fait pas peur.